FEB 2 - 1972

CATALOGUE 11-005F VOLUME 4 / NUMÉRO 3 / OCTOBRE 1971

L'OBSERVATEUR STATISTIQUE

11-005F
v. 4
no 3
oct. 1971
c. 3

TABLE DES MATIÈRES

2 "Statistique Canada"

3 Quelques réflexions en matière de gestion et de recherche sur la réduction des délais.

7 **INITIATIVES**

Nouvelle enquête mensuelle sur les communications
Comptes provinciaux de l'Alberta

PROJETS EN COURS

Statistiques sur les emplois vacants publiées en novembre
Indices des prix des facteurs de production agricole

8 La statistique et les provinces

9 **CONFÉRENCES**

International Association for Research in Income and Wealth

10 Journées d'étude sur la statistique des produits chimiques

11 Première conférence canadienne sur la statistique appliquée

12 **NOUVELLES PUBLICATIONS**

Statistique du revenu
Historique des comptes nationaux des États-Unis
Statistique économique de l'Ontario

13 L'État et la prise des décisions
Étude de l'O.C.D.E. sur la production

14 **COMMUNICATIONS**

"Statistique Canada"

Le 2 août 1971, le Bureau fédéral de la statistique devenait Statistique Canada en vertu de la Loi sur la statistique promulgée le 1er mai 1971. L'adoption effective du nouveau titre de l'organisme, créé il y a 53 ans, a cependant été différée pour permettre d'effectuer les nombreuses autres modifications associées à un changement d'appellation.

On a également profité de l'occasion pour uniformiser la présentation des couvertures de publications de Statistique Canada. Chaque couverture porte un grand carré de couleur unie, chaque couleur correspondant à un domaine déterminé, ainsi que le nouvel emblème fédéral composé d'un trait et de la feuille d'érable du drapeau canadien, suivi du nom Statistique Canada.

L'OBSERVATEUR STATISTIQUE

VOLUME 4 / NUMÉRO 3 / OCTOBRE 1971

L'Observateur statistique a pour objet de renseigner les économistes, les statisticiens et les autres spécialistes du Canada sur certains travaux de statistique et de recherche entrepris à Statistique Canada, dans d'autres ministères et organismes fédéraux, dans les ministères provinciaux, dans les universités et dans les organismes de recherche indépendants ou du monde des affaires.

Adresser toute proposition et tout article que l'on souhaite voir publier au Rédacteur en chef de l'Observateur statistique, Division de l'information, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6, Canada.

DIFFUSÉ GRATUITEMENT PAR LE GROUPE DE L'UTILISATION DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION, STATISTIQUE CANADA, OTTAWA.

CATALOGUE 11-005F

Publication autorisée par le ministre de l'Industrie et du Commerce

0804-507

Quelques réflexions en matière de gestion et de recherches sur la réduction des délais

Plusieurs employés de Statistique Canada ont présenté des études à la 38e session de l'Institut International de Statistique qui s'est tenue du 10 au 20 août 1971, à Washington. Une des études effectuées par Messieurs W.E. Duffett, statisticien en chef du Canada, et S.A. Goldberg, statisticien en chef adjoint du Canada, portait sur la planification et la coordination dans un organisme statistique central; elle sera publiée dans la livraison de novembre de la Revue statistique du Canada *(numéro 11-003 au catalogue de Statistique Canada). Une autre étude faite par Messieurs S.A. Goldberg et C.D. Hodgins (du ministère des Finances) portait sur quelques réflexions en matière de gestion et de recherches sur la réduction des délais. Au cours de la réunion, M. Goldberg a présenté le résumé suivant de cette étude.*

Lors d'une séance consacrée à la réduction des délais, il serait superflu d'insister sur l'importance de ce point. Il semble du même coup utile de mentionner les deux points qui suivent pour situer nos réflexions sur la réduction des délais dans une espèce de contexte. Tout d'abord, la rapidité accroît la valeur des statistiques, souvent même énormément; les données fiables obtenues en retard n'en restent pas moins utiles pour l'analyse courante. Le second point se rapproche du premier: de toute évidence, la prise de décisions peut largement bénéficier de la publication rapide des résultats les plus récents. Les bonnes décisions ne sont toutefois pas uniquement basées sur les derniers chiffres ou ne devraient pas l'être, mais sur une série de prévisions sur l'évolution de la situation. Or on ne saurait solidement appréhender les perspectives sans analyser les données chronologiques qui englobent plusieurs mois ou plusieurs années. Les résultats les plus récents peuvent confirmer ou infirmer ce qu'on avait prévu au sujet des événements qui se dessinent. Les données précoces peuvent certes limiter le nombre de suppositions requises pour se faire une opinion des réalisations économiques et des perspectives, mais elles ne peuvent certainement pas remplacer la perception ni le bon sens. On entend souvent dire que l'actualité est importante du fait que les "données statistiques constituent une marchandise éminemment périssable"; il s'agit là d'une notion simpliste. De même, la comparaison entre les statistiques publiées tardivement et "l'horaire des trains de l'an dernier" ne tient pas tellement debout, malgré l'élément de vérité qu'elle renferme.

Dans ce contexte, la réduction des délais revêt une importance capitale. L'idée que se font les utilisateurs de statistiques et le grand public du bureau de statistique et de son efficacité dépend beaucoup de l'actualité de sa production pour la bonne raison que les notions d'*actualité* et de *pertinence* sont très étroitement liées. La pression exercée pour activer la publication de données s'accroît en effet en fonction du degré d'utilisation des statistiques pour la prise de décisions. De plus en plus, les utilisateurs manifestent une impatience compréhensible et n'acceptent plus telles quelles les explications sur l'impossibilité de publier certaines séries plus tôt, quelque valables que ces explications puissent être.

Notre étude constitue essentiellement un rapport sur l'état d'avancement d'un programme de réduction des délais que Statistique Canada poursuit depuis quatre ans. Nous avons essayé de faire quelques généralisations en nous fondant sur notre expérience mais il est possible que celles-ci ne soient pas valables dans des circonstances différentes de celles dans lesquelles nous nous trouvons.

On a créé le programme de réduction des délais pour répondre à un soucis croissant de Statistique Canada et des utilisateurs d'améliorer l'actualité des données. Les résultats impressionnant par nos proches voisins, les États-Unis, ont contribué à accroître les exigences des utilisateurs canadiens.

Au moment où nous avons lancé notre programme de réduction des délais, nous avons dû nous fixer une série d'objectifs. Nous avons commencé avec ce que l'on pourrait appeler une espèce de slogan: "Données mensuelles avant la fin du mois suivant; données annuelles avant la fin de l'année suivante". C'est là, en fait, un but à long terme dont nous sommes encore très éloignés, et il n'a pas beaucoup servi de base d'action immédiate. Dans l'immédiat, nous avions besoin d'objectifs qui, d'une part, étaient réalisables dans un laps de temps raisonnable et, d'autre part, donneraient des résultats impressionnants. Nous comptions que ces résultats exerceraient une influence favorable sur la progression du programme de réduction des délais du point de vue du moral des employés et des rapports avec les utilisateurs et les enquêtés.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de diviser le programme en plusieurs phases s'étalant sur une période d'environ trois ans. Pour la première année, le but principal que nous nous étions fixé était la publication provisoire de l'indice de la production industrielle et d'un certain nombre d'autres données économiques importantes; pour la deuxième année, l'objectif principal était la publication trimestrielle des comptes nationaux. Outre leur utilisation dans l'analyse des politiques, l'indice et les comptes englobent une vaste gamme de statistiques. C'est la raison pour laquelle ils peuvent servir efficacement de base à l'accroissement de l'actualité d'un grand nombre de statistiques courantes. Au cours de la troisième année, nous avions l'intention de nous occuper d'autres données mensuelles et trimestrielles et de statistiques annuelles. Pour des raisons que je mentionnerai plus tard, nous avons fini par adopter la politique de "l'attente" au cours de la troisième année.

Nous devions également décider s'il fallait essayer, pour les données accélérées, de publier tous les détails qui paraissaient jusque-là. Nous avons pensé que, pour répondre aux besoins de nos utilisateurs, nous devions commencer par essayer de le faire sans perdre de vue le fait que nous visions à une publication plus rapide de statistiques d'une qualité comparable. L'autre possibilité qui consiste à résoudre le problème de l'actualité des données en ne publiant plus vite que des sommaires statistiques est évidemment plus simple. De toute façon, l'adoption de cette technique reste possible lorsque le système le plus ambitieux n'est pas réalisable.

Nous avons fini par publier tous les détails donnés précédemment sur les indices de la production, les comptes nationaux trimestriels, les importations, les exportations et un certain nombre d'autres séries qui font l'objet d'une publication accélérée. Dans un certain nombre de cas, notamment pour l'emploi et la rémunération ainsi que pour la balance des paiements, les publications accélérées ne contiennent que des

résumés statistiques. L'indice de la production industrielle est actuellement publié après six semaines; le délai était auparavant de neuf semaines; les comptes trimestriels sont publiés après huit semaines: auparavant, ils étaient publiés après treize semaines.

Après avoir mentionné les objectifs, décrivons brièvement certaines méthodes utilisées pour les atteindre.

L'expérience nous a enseigné qu'on ne peut guère réaliser une progression *soutenue* tant que l'importance de la réduction des délais n'est pas fermement ancrée dans les attitudes du personnel du bureau de statistique et qu'elle n'apparaît pas dans les méthodes qu'il utilise. Dans cette étude, nous disons qu'il s'agit en l'occurrence du problème de la création d'une "présence de la réduction des délais". C'est là, comme nous l'avons constaté, chose difficile à réaliser; cette difficulté est due en partie au fait que les personnes chargées d'établir les statistiques doivent faire face à toute une série de problèmes et à de nombreuses pressions, des problèmes administratifs et techniques aux problèmes causés par les besoins des utilisateurs et les exigences des fournisseurs. Sous l'effet de ces courants contradictoires, le problème de la réduction des délais était souvent négligé et traité comme une question secondaire. Il semblerait également que les statisticiens qui se désoleraient de devoir publier des données qu'ils jugent trop imprécises pour les besoins auxquels elles doivent normalement répondre, aient en général une attitude plus tolérante envers les retards de publication. De plus, dans certaines sections de Statistique Canada, on a manifestement abordé le problème de la précision avec une rigueur de comptable: des ajustements relativement minimes provenant d'un élargissement du champ d'observation ont par conséquent retardé la publication des résultats, sans que l'on ait fait suffisamment attention aux autres sources d'erreurs ou aux frais entraînés par ce retard.

Pour aider à établir la "présence de la réduction des délais" nous nous sommes efforcés de remplacer cette méthode comptable par une ligne directrice exprimée dans la question suivante: "si les renseignements que l'on possède déjà étaient publiés, cela éclairerait-il davantage une situation qui, de toute façon, fait l'objet de décisions, que si on retenait ces renseignements jusqu'à ce que le champ soit plus complet? ". De toute évidence, il n'est pas possible de répondre de manière catégorique à cette question. Nous avons toutefois constaté qu'elle pouvait servir efficacement de point de départ pour la prise en considération de diverses dates d'échéance. Elle éclaire également le problème d'une manière qui peut influencer la réaction envers le fait que l'on considère la réduction des délais comme l'objectif principal du bureau de statistique.

Pour implanter la "présence de la réduction des délais", il faut donner la priorité absolue à la publication rapide de données d'une qualité acceptable et la soutenir au niveau le plus élevé. Après avoir défini les objectifs en termes précis et réalistes, il ne faut autoriser aucune diversion et il faut évidemment interdire l'intrusion de facteurs incontrôlables, des grèves des postes par exemple. Il est également souhaitable de s'engager publiquement à ce que ces objectifs soient atteints dans les délais donnés. Ce genre d'engagement renforce la conviction du personnel que la direction a l'intention de faire tout son possible pour que les objectifs soient atteints.

De plus, nous avons jugé nécessaire de surmonter les premières réactions de certains surveillants, selon lesquels le fait d'essayer d'améliorer les délais, en créant des pressions supplémentaires, démoraliserait le personnel. En fait, notre insistance sur la réduction des délais a produit l'effet inverse: le moral du personnel s'est amélioré. Le fait que nous ayons impliqué à la fois les commis et les spécialistes dans la poursuite de ces objectifs y a contribué. Le moral s'améliore – de même que la qualité du travail, donc des statistiques – à mesure que les commis et les autres employés acquièrent la conviction que les résultats de leurs efforts sont non seulement désirés mais qu'ils sont attendus avec impatience. En collaboration avec le personnel, on peut établir des systèmes visant à dépasser les objectifs atteints au cours des mois précédents: on peut insuffler au personnel un certain esprit de saine compétition entre les sections. Lorsqu'on a réalisé des progrès importants, la direction supérieure doit l'annoncer publiquement et faire des remerciements en bonne et due forme. C'est ce que nous avons essayé de faire.

L'enquêté est évidemment un élément très important de la réduction des délais. Il faut également lui inculquer la "présence" de cette dernière. Par le truchement de la publicité et des entrevues personnelles, nous avons essayé d'arriver à ce que les enquêtés prennent pleinement conscience de ces objectifs et du rôle vital qu'ils jouent dans leur réalisation. De plus, nous avons fait des efforts soutenus pour trouver la personne qui, dans les organismes enquêtés, est véritablement chargée de remplir nos questionnaires, de manière à pouvoir nous mettre en rapport avec elle directement et rapidement si c'est nécessaire. Pour les séries basées sur des ventilations dissymétriques, il est nécessaire de dresser une liste des enquêtés "prioritaires", c'est-à-dire des enquêtés dont les questionnaires doivent être rentrés avant que l'on puisse avancer les dates de clôture. Ce sont d'habitude les enquêtés importants et ceux dont les activités ont tendance à être changeantes, ce qui rend difficile toute imputation les concernant. Pour obtenir les bons résultats, il est d'habitude nécessaire de faire des visites personnelles et des appels téléphoniques.

Tous les efforts décrits ci-dessus ne peuvent aboutir qu'à la frustration si des goulots d'étranglement viennent retarder l'écoulement de la production interne – à la dactylographie, au centre des ordinateurs, à l'impression, etc. Pour Statistique Canada, une des premières choses à faire lors de la planification du programme de réduction des délais était l'établissement d'une série de calendriers pour les secteurs choisis pour l'application immédiate du programme. Ces calendriers indiquaient les délais existant entre chaque maillon de la chaîne de production; on les a utilisé pour atténuer l'effet des goulots d'étranglement. Dans certains secteurs, notamment dans celui de la statistique du commerce, on a réorganisé à fond les méthodes de dépouillement des matières premières. On peut arriver à réduire considérablement les délais, sans qu'il y ait perte de qualité, avec les outils de gestion que nous venons de décrire. De plus, avant d'être obligé de faire de sérieux compromis entre l'actualité et la qualité, les recherches qu'engendre un programme de réduction des délais permettent d'élaborer des méthodes visant à activer la production sans compromettre les résultats. Premièrement, on peut faire

davantage dans le domaine de la confection d'indicateurs là où on se contentait auparavant de publier des données trimestrielles ou annuelles. A la suite d'une longue période de recherche et d'expérimentation, Statistique Canada a ainsi commencé l'an dernier à publier des indices mensuels du produit intérieur brut par activité économique; ils n'étaient auparavant publiés qu'une fois par trimestre.

Deuxièmement, un programme de réduction des délais peut produire une réduction efficace de la méthodologie et une amélioration des systèmes d'imputation. L'amélioration d'un système d'imputation des statistiques mensuelles sur l'emploi et la rémunération de Statistique Canada, déclenchée par le programme de réduction des délais, a aidé à établir des estimations d'une précision comparable, sinon supérieure, malgré l'avancement des dates de clôture. L'introduction d'un système d'échantillonnage des documents comprenant de faibles valeurs nous a permis d'accélérer considérablement l'établissement de nos statistiques sur les importations et, en même temps, d'accroître leur qualité.

Un programme de réduction des délais tend à accroître la réceptivité à la fiabilité des statistiques. Il en résulte que les défauts d'homogénéité sont activement pourchassés et corrigés. De manière à réduire les risques qui peuvent découler de l'avancement de la publication des renseignements, le statisticien est incité à faire des analyses plus profondes qui, à leur tour, mènent à une meilleure appréciation des caractéristiques des données brutes et finalement, à leur amélioration.

Nous pensons que, jusqu'à présent, l'amélioration des délais s'est effectuée au moyen des diverses procédures que nous venons de décrire; les gains de temps n'ont donc pas entraîné une détérioration générale de la qualité; ceci revient à dire que les données publiées plus rapidement sont d'une qualité comparable à celle des données publiées précédemment. Cette amélioration ne s'est toutefois pas produite tout à fait sans frais: il a fallu affecter un personnel qualifié, difficile à trouver, pour répondre aux besoins du programme d'amélioration des délais.

Tel fut particulièrement le cas pour les comptes nationaux trimestriels. En raison de leur importance pour l'analyse des politiques, nous avons revu de manière intensive le mouvement des renseignements bruts. Cette révision nous a incités à croire qu'un délai de 6 à 8 semaines était raisonnable et que ces estimations provisoires seraient, en partie du fait de l'accroissement de l'actualité des données brutes, aussi valables dans leur ensemble que les estimations provisoires des comptes trimestriels établies avant l'application du programme de réduction des délais.

De plus, on a analysé deux estimations pour le même trimestre – une qui servait de test seulement, faite $6^1/_2$ semaines après le trimestre observé et une nouvelle analyse après 13 semaines pour la publication normale. En raison du manque de ressources et d'autres contraintes, il n'a pas été possible d'appliquer ce système d'estimation double pendant plus d'un trimestre. Nous avons donc pu examiner le niveau des deux estimations plutôt que le changement. Une étude de ce dernier aurait évidemment été plus appropriée. Tout en ne perdant pas ces limites de vue, l'analyse des deux estimations, à la lumière de révisions chronologiques, a également montré qu'une publication rapide se justifiait. En fin de compte, nous avons décidé d'allonger le délai des estimations provisoires de $6^1/_2$ semaines à 8 semaines après le trimestre observé, de manière à avoir certaines garanties. Il faudra attendre les réactions des utilisateurs et l'accumulation d'estimations et de révisions supplémentaires pour pouvoir faire une évaluation plus définitive que celle que l'on a pu faire jusqu'à présent de la perte éventuelle de qualité qui peut résulter de la publication avancée des comptes trimestriels et d'autres séries. Nous sommes toutefois conscients du fait qu'il est extrêmement difficile d'isoler les effets de la réduction des délais pour les estimations, des révisions des autres facteurs qui les influencent. Ceci est particulièrement vrai pour Statistique Canada parce que nous avons élaboré des programmes d'automatisation complète d'un certain nombre d'enquêtes et que nous nous sommes tournés vers de nouvelles ou de meilleures sources de données en même temps que nous appliquions le programme d'accélération des données. Ces programmes contribuent évidemment à modifier les estimations et les révisions.

Tout comme je l'ai déjà mentionné, notre objectif au cours des deux premières années était d'accélérer la publication des indices de la production, des comptes trimestriels et de nombre d'autres statistiques économiques courantes. Il nous a fallu environ deux ans et demi pour le faire. Nous espérons que cet apport restreint aura une influence générale bénéfique sur la réduction des délais dans les autres services de Statistique Canada. En fait, il est évident que l'actualité de nos données annuelles s'est légèrement améliorée en général. Dans un petit nombre de cas, l'actualité de certaines séries trimestrielles qui n'étaient pas expressément comprise dans le programme d'accélération a diminué. Il est apparu clairement que, pour étendre les petites améliorations obtenues à la large gamme des publications de Statistique Canada, en appliquant les moyens de gestion et de recherche décrits ci-dessus, il faut avoir un programme plus complet d'amélioration de la production.

En conséquence, nous avons décidé de faire appel à un groupe d'experts du Bureau des conseillers en gestion du gouvernement canadien qui, en collaboration avec une équipe de fonctionnaires de Statistique Canada, avait pour tâche d'élaborer un système bien précis de planification, de programmation et de contrôle de la production. Ce groupe a fait une revue détaillée de nos méthodes et de nos problèmes de production. Le rapport qu'il a récemment rédigé comprend des recommandations complètes que nous avons commencé à mettre en application. Nous sommes plus spécialement en train de créer à Statistique Canada un service central de planification et de contrôle de la production qui sera chargé de promouvoir la planification, la surveillance et le contrôle de l'écoulement du travail, en collaboration avec les divisions techniques correspondantes. De cette manière, nous pensons que la vitesse de notre programme de réduction des délais s'accroîtra d'une manière complète et systématique. En conclusion, il convient d'ajouter que bien que j'aie dit que nos progrès dans ce sens sont restreints, nous sommes assez fiers de nos résultats. Outre qu'il a fourni plus rapidement des données d'une qualité comparable sur un grand nombre de sujets économiques courants, ce programme de réduction des délais a contribué à faire de l'ensemble de nos activités un élément intégral et vivant. Nous avons eu la chance d'avoir choisi un certain nombre

de personnes compétentes pour appliquer ce programme; celles-ci se sont non seulement entièrement dévouées au programme mais elles avaient des capacités nécessaires pour inciter les autres personnes à se consacrer à cette tâche avec dynamisme.

Je voudrais également exprimer notre gratitude envers nos collègues américains qui nous ont, avec leur générosité et leur affabilité caractéristiques, permis d'étudier l'expérience qu'ils ont acquise dans ce domaine et les problèmes qu'ils ont rencontrés. Ceci nous a aidé, surtout au niveau de la planification préliminaire, à fixer des objectifs réalistes.

Il faut pousser ces objectifs de réduction des délais jusqu'au point où la perte de qualité prévue, visible dans les révisions plus importantes, excède les avantages de l'amélioration des délais. La première tâche des responsables de la gestion d'un programme d'amélioration des délais est de voir jusqu'à quel point on peut appliquer ce système pour publier des données plus rapidement sans que la qualité de celles-ci en souffre. Il s'agit essentiellement d'un problème de gestion portant sur l'affectation et l'utilisation optimales des ressources; une bonne partie des recherches engendrées par un programme de réduction des délais peut toutefois contribuer à le résoudre. Leur seconde tâche est d'être à même d'évaluer toute perte éventuelle de précision, tout au moins sur le plan de la qualité, de manière à pouvoir décider s'il y a lieu de s'en accommoder. L'expérience acquise par Statistique Canada au cours des dernières années montre que la poursuite soutenue de ces efforts peut porter des fruits.

Il convient toutefois de souligner le fait que la réduction des délais et l'amélioration de la qualité constituent des objectifs *changeants*. Plus l'utilisateur s'habitue à recevoir des données plus rapidement, plus il devient exigeant à ce point de vue; c'est là un fait typique. En même temps, l'ordinateur a permis aux utilisateurs de manipuler rapidement un nombre beaucoup plus important de données détaillées; ceci nécessite donc un contrôle accru de leur qualité. Il est donc essentiel d'appliquer systématiquement les programmes actuels de recherche visant à accélérer davantage la production tout en maintenant ou en améliorant l'exactitude. C'est la voie dans laquelle Statistique Canada s'est engagée.

Nouvelle enquête mensuelle sur les communications

La statistique des téléphones est maintenant recueillie tous les mois par la Division des transports et des services d'utilité publique de Statistique Canada; elle n'était recueillie auparavant qu'une fois par an.

L'enquête mensuelle fournit des données sur les recettes et dépenses d'exploitation, les effectifs, les rémunérations, les frais de construction, le nombre d'appareils et le nombre de communications interurbaines pour ce secteur de l'industrie des communications qui concentre plusieurs milliards de dollars. Les résultats de l'enquête sont publiés dans le bulletin de service sur les communications (nº 56-001 au catalogue).

Les compagnies de téléphone enquêtées sont les 14 membres de l'Association des téléphones du Canada *(Telephone Association of Canada)*.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à M. J.R. Slattery, Division des transports et des services d'utilité publique, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Comptes provinciaux de l'Alberta

Un système de comptes provinciaux est actuellement mis au point par M. B. Klippenstein du Bureau de la statistique de l'Alberta. Ce programme a été amorcé en 1969 sous la direction de M. B. Gustafson, et les données qui résulteront ne seront probablement pas publiées d'ici au moins 2 ou 3 ans. Les concepts et la présentation utilisés pour la série de l'Alberta correspondront autant que possible à ceux du système des comptes nationaux. Dans les cas où les données de Statistique Canada ne seront pas ventilées ou seront jugées inappropriées relativement aux besoins des provinces, on aura recours à d'autres sources d'information; il faudra peut-être alors que le Bureau de la statistique de l'Alberta effectue des enquêtes sur les sources d'information provinciale.

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, s'adresser au Bureau de la statistique de l'Alberta, pièce 1529, Centennial Building, Edmonton 15, Alberta.

Statistiques sur les emplois vacants publiées en novembre

La Division du travail de Statistique Canada effectue des enquêtes fragmentaires mensuelles concernant tous les secteurs de l'économie canadienne, sauf l'agriculture et les ménages, pour obtenir des renseignements sur le nombre d'emplois vacants. Les premiers résultats de ces enquêtes devaient paraître en novembre 1971.

Le but principal de l'enquête est de fournir une mesure de la *demande* de main-d'oeuvre au Canada. Ces renseignements seront d'une importance toute particulière aux fins de l'analyse économique, surtout s'ils sont utilisés conjointement avec la mesure de l'offre de main-d'oeuvre fournie par l'enquête sur la main-d'oeuvre. La statistique des emplois vacants sera utile au commerce et à l'industrie pour l'élaboration de projets de recrutement et de formation, aux administrations publiques pour la formulation de politiques relatives à l'immigration, la planification du recyclage et la mise au point d'autres programmes d'enseignement, et enfin aux particuliers pour le choix d'une carrière ou le changement d'emploi.

Aux fins de l'enquête, on entend par emplois vacants:

- les emplois disponibles, à n'importe quel niveau d'occupation, pendant au moins toute la journée de référence indiquée sur le questionnaire.
- uniquement les emplois accessibles à des personnes étrangères à l'entreprise.
- uniquement les emplois vacants que la société a activement cherché à combler dans les quatre semaines précédant le jour de référence.
- les emplois immédiatement disponibles ou disponibles à une date ultérieure *précisée*.

Ne sont pas considérés comme emplois vacants:

- ceux qui restent ouverts à des ouvriers licenciés.
- ceux qui restent ouverts à des employés en congé spécial.
- ceux qui sont créés à l'occasion d'un conflit collectif.
- ceux qui doivent être remplis par des employés de l'entreprise.
- ceux pour lesquels on a engagé de nouveaux travailleurs devant commencer à travailler à une date ultérieure.

Les données recueillies par ces enquêtes paraîtront dans le *Bulletin mensuel sur les emplois vacants*, publié conjointement par Statistique Canada et le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Le premier bulletin donnera les statistiques mensuelles sur les emplois vacants par durée, par activité économique et par région, pour la période allant de juin 1970 à juillet 1971. Il renfermera également une section technique (Enquête sur les emplois vacants au Canada: appendice technique) donnant une description détaillée de l'enquête accompagnée de notes sur les concepts et la méthodologie.

Pour tout renseignement supplémentaire au sujet de l'enquête sur les emplois vacants, s'adresser à la Section de l'enquête sur les emplois vacants, Division du travail, Direction de la statistique économique, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0V3.

Indices des prix des facteurs de production agricole

La Division des prix de Statistique Canada a établi une nouvelle série d'indices des prix des facteurs de production agricole à la suite d'une revision complète de la pondération des indices et des échantillons de prix. Cette nouvelle série a pour base l'année 1961. Les indices trimestriels et annuels pour la période allant

de 1961 au troisième trimestre de 1971 inclusivement seront publiés dans l'édition de septembre de *Prices and Price Indexes* (nº de catalogue 62-002), qui comprendra également une description des concepts, du schéma de pondération et des méthodes d'élaboration des indices. (Cette description sera également publiée séparément sous forme de bulletin technique portant le numéro de catalogue 62-534). Les indices courants paraîtront dans *Prices and Price Indexes* et dans la publication trimestrielle intitulée *Farm Input Price Indexes, 1961 = 100* (nº de catalogue 62-004).

Le panier de biens et services (schéma de pondération) utilisé pour les indices des prix révisés est fondé sur les renseignements tirés de l'enquête de 1958 sur le revenu et les dépenses agricoles, source la plus récente de statistiques suffisamment détaillées. Les données de 1958 ont été modifiées pour tenir compte des prix et de la conjoncture en 1961.

Les indices des prix des facteurs de production agricole remplacent l'un des deux indices d'éléments principaux de la série publiée antérieurement sur l'indice des prix des produits et services utilisés par les agriculteurs (1935 - 1939 = 100). Ce dernier indice, abandonné au début de 1970, comprenait l'indice du coût de la vie pour les familles agricoles et l'indice synthétique sans le coût de la vie. Les nouveaux indices des prix des facteurs de production agricole remplacent l'indice synthétique sans le coût de la vie de 1961. L'indice du coût de la vie pour les familles agricoles n'a pas encore été rectifié et la publication demeure interrompue.

Pour plus de renseignements, s'adresser à R.T. Richards, Division des prix, Direction de la statistique économique, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

La statistique et les provinces

Il existe au sein de chaque administration publique provinciale du Canada un bureau ou un organisme qui représente la province aux réunions de la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique et souvent à d'autres réunions statistiques; leur rôle est d'assumer, à divers degrés, les fonctions d'un organisme statistique central ou de coordination. Le fonctionnement de ces organismes, ou la législation provinciale qui les régit, a fait récemment l'objet de modifications, dont voici un résumé.

Terre-Neuve – En 1971, le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador a adopté un décret en conseil faisant de la Division de la politique fiscale du Conseil du Trésor l'organe responsable de la statistique pour la province.

Île-du-Prince-Édouard – L'organe responsable de la statistique pour l'Île-du-Prince-Édouard est le Bureau du secrétaire du Conseil du Trésor. Pour le moment, la province n'a pas de loi sur la statistique.

Nouvelle-Écosse – En avril 1971, l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse adoptait une nouvelle loi sur la statistique qui prévoit la création d'un organisme statistique devant faire partie du nouveau ministère du Développement. Jusqu'à ce que le nouvel organisme soit mis sur pied, la statistique relève de la Division de l'économie et du développement du ministère du Développement.

Nouveau-Brunswick – Cette province n'a actuellement ni loi sur la statistique ni organisme statistique. Le directeur de la recherche du Bureau du conseiller économique fait fonction de coordonnateur en matière de statistique.

Québec – Le Bureau de la statistique du Québec, qui fait partie du ministère de l'Industrie et du Commerce, est le grand organisme central de la province; il existe depuis longtemps et son fonctionnement est régi par une loi sur la statistique.

Ontario – La Division des services économiques et statistiques du ministère du Trésor et de l'Économie est chargée de la coordination des activités statistiques. Le Centre de la statistique de l'Ontario, qui relève du directeur général de la Division, est régi par une loi sur la statistique.

Manitoba – En août 1971, la législature du Manitoba adoptait une loi sur la statistique prévoyant la création d'un organisme. D'ici à ce que celui-ci fonctionne, la responsabilité concernant la statistique est dévolue au Secrétariat du Conseil consultatif pour le développement économique.

Saskatchewan – Cette province n'a pas de loi sur la statistique mais le directeur des relations fédérales-provinciales du Bureau du budget de la Trésorerie est responsable de la statistique.

Alberta – Le Bureau de la statistique de l'Alberta, rattaché au ministère de l'Industrie et du Tourisme, est régi par une loi sur la statistique et constitue le centre général de la statistique pour la province.

Colombie-Britannique – Dans cette province, l'organe statistique central est la Direction de l'économie et de la statistique du ministère du Développement industriel et du Commerce. Cette direction est régie par une loi ministérielle qui est également une loi sur la statistique.

L'Observateur statistique envisage de publier une description détaillée des activités statistiques de chaque province et de la structure administrative qui soutient ces activités. Ces renseignements vous seraient-ils utiles? Veuillez communiquer vos commentaires à M. A. Norman, rédacteur en chef de l'Observateur statistique, Utilisation des statistiques et Information, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

CONFERENCES

International Association for Research in Income and Wealth

La douzième réunion de l'IARIW a eu lieu à Ronneby, en Suède, du 30 août au 4 septembre 1971. Voici une description de l'association et un rapport des réunions de 1971.

L'International Association for Research in Income and Wealth est un organisme indépendant privé fondé en 1947 dans le but de faire des recherches sur les concepts, les structures, les données et l'analyse empirique du mouvement des revenus, de la répartition par tranche du revenu et de la nature et de la distribution des richesses. L'Association étudie également les indices de prix, la productivité, les conditions du bien-être humain et les efforts faits pour mesurer ce qu'on appelle la qualité de la vie. Elle compte parmi ses membres des économistes et des statisticiens éminents spécialisés dans les domaines susmentionnés ainsi que des personnes travaillant dans les universités, dans des instituts privés de recherche ou pour le gouvernement.

L'Association compte des membres dans le monde entier; un grand nombre d'entre eux sont cependant européens et le continent nord-américain est également très bien représenté. Elle se réunit tous les deux ans et à l'exception de la onzième réunion qui a eu lieu en Israël, toutes les rencontres ont été tenues en Europe. Les réunions ont lieu habituellement dans un endroit isolé où les membres peuvent se grouper en équipe de travail pour toute la semaine que dure la réunion. La discussion y est intense et les échanges stimulants, non seulement lors des séances d'étude mais également hors de la salle de conférence. Les documents de base portent généralement sur trois ou quatre sujets principaux et sont présentés par des conférenciers invités qui en donnent un bref résumé et en font la critique. Les auteurs peuvent participer à la discussion générale au sujet de leur étude et on leur donne l'occasion de faire un dernier commentaire ou de réfuter les objections.

Jusqu'en 1962, l'Association était financée en majeure partie par les fondations Rockefeller et Nuffield; l'adhésion était gratuite mais sur invitation seulement. Depuis 1962, c'est le *Yale Economic Growth Center* qui a accordé la plus grande part des subsides; cependant, puisqu'on savait que ceux-ci prendraient fin en 1971, on procéda en 1965 à une réorganisation de l'Association. La publication des études sous forme de livres ayant causé beaucoup de difficultés et de retards, on décida de créer une revue d'information trimestrielle, *The Review of Income and Wealth*, qui serait le véhicule des exposés présentés aux réunions de l'Association et d'autres études intéressant son domaine d'activité; la vente de cette revue constituerait également une source de revenu. De plus, on fixa des cotisations, comprenant l'abonnement à la revue. Pour remplacer l'aide financière du *Yale Economic Growth Center*, l'Association essaie de recruter des membres parmi divers organismes et institutions, en particulier les gouvernements; les efforts effectués en ce sens ont donné jusqu'à présent des résultats encourageants.

L'Association compte à l'heure actuelle quelque 250 membres dont 150 environ ont participé à la réunion en Suède; elle se propose de porter ce nombre à environ 300 au cours des deux prochaines années. L'Association est administrée par un conseil qui fixe les sujets de la conférence, choisit les organisateurs des séances d'étude, nomme les rédacteurs en chef de *The Review of Income and Wealth* et détermine les politiques à suivre. M. S.A. Goldberg, statisticien en chef adjoint du Canada, vient de terminer un mandat de deux ans comme président du conseil; son successeur est M. Z. Kennessey du Bureau de la statistique des Nations Unies. Le secrétaire de l'Association est Mme Nancy D. Ruggles, professeur à l'Université Yale.

La réunion en Suède

La réunion de 1971 qui a eu lieu en Suède comprenait quatre séances d'étude où on a discuté d'environ 50 documents. Il est impossible de résumer chacun d'eux dans un aussi court article, mais on tentera d'exposer certains des principaux arguments qui ont été présentés et les questions soulevées lors des discussions. On se limitera aux trois premières séances qui portaient respectivement sur les systèmes de comptes socio-démographiques et les indicateurs sociaux, les facteurs de production et la productivité, et les comparaisons de prix à l'échelle internationale. La quatrième séance, consacrée à des communications diverses, était vraiment trop hétérogène pour faire l'objet d'un compte rendu unifié.

Les études et les discussions sur les systèmes de statistique socio-démographique et les indicateurs sociaux sont issues de trois grands types de questions auxquels s'intéressaient depuis quelques années les économistes et statisticiens spécialisés en matière de revenu et de répartition des richesses. Des progrès ont été réalisés, bien qu'il reste encore bien des lacunes à combler, dans l'élaboration d'une mesure agrégative, intégrée et significative des phénomènes de production, de dépense et d'échange de richesses qui apparaissent sur le marché (ou les quasi-marchés) et qui en sont venus à s'inscrire dans le cadre de la comptabilité nationale. On s'est demandé si des méthodes parallèles ne pourraient pas être employées dans le cas des statistiques sociales et démographiques de manière à les intégrer dans un système général plus représentatif de l'ensemble des problèmes sociaux.

Deux façons de procéder semblent se dégager. La première est de créer des modèles socio-démographiques structurés permettant d'analyser les variables au moyen de techniques économétriques et d'autres techniques classiques. La seconde est d'élaborer un système qui permet de réunir sous forme de séries de microdonnées des renseignements épars portant sur des phénomènes connexes et d'analyser en profondeur des problèmes particuliers. L'essence d'un tel système est sa souplesse et son aptitude à fournir rapidement des réponses. Il faut donc pour qu'il fonctionne efficacement que les éléments des divers fichiers de données soient décrits et classés suivant les mêmes critères et que les comptes soient uniformes. De plus, l'utilisation de l'ordinateur est indispensable pour le stockage et l'extraction des données.

La seconde question soulevée à la première séance était la suivante: les économistes et les statisticiens ainsi que le public en général se rendent de plus en plus compte que la mesure de la croissance et de la production exprimée par le système de comptabilité nationale ne tient pas compte de l'avantage social que représentent les biens et services, quel que soit le sens exact de cette expression. Il existe une vaste gamme de biens et de services qui contribuent sans aucun doute à l'accroissement de la qualité de la vie en général et permettent de profiter d'avantages intellectuels et matériels. D'autre part, il se peut que la production de certains produits et services soit un peu moins souhaitable du point de vue social. En outre, la production même de ces

choses que nous désirons tous engendre des frais extérieurs dus par exemple à la pollution et à la congestion. La façon de mesurer ces aspects de l'activité économique, la question de savoir s'il y a lieu de les intégrer dans le système de statistiques qui traduit principalement les mécanismes du marché, et comment il faudrait procéder, voilà autant de problèmes extrêmement complexes.

Le troisième genre de question provient du souci actuel de savoir si les forces de croissance et d'évolution servent efficacement les objectifs de la société. Le problème est évidemment aggravé par l'ambiguïté qui existe lorsqu'il s'agit de définir ce que sont ces objectifs ou ce qu'ils devraient être. C'est là un problème subtil, et qui est encore compliqué par la croissance soutenue du programme de dépenses des administrations publiques. On reconnaît généralement le besoin d'analyser et d'évaluer l'efficacité de ces dépenses, ce qui a donné lieu à la recherche d'un système d'indicateurs quantitatifs permettant d'observer les conditions sociales sur lesquelles les dépenses doivent en définitive influer. La recherche sous-jacente à l'élaboration de ces indicateurs quantitatifs est souvent désignée comme "mouvement des indicateurs sociaux". La séance a donné un résumé utile des progrès réalisés; il s'agit d'un art encore relativement peu développé mais qui s'annonce prometteur.

La seconde séance de la réunion de Ronneby était consacrée à l'étude des problèmes d'évaluation de la productivité totale, c'est-à-dire des rapports du produit à l'ensemble des facteurs de production. Dans le passé, de nombreuses études sur la productivité se sont limitées à l'analyse du rapport entre le produit réel et le facteur main-d'oeuvre. On attachait beaucoup moins d'importance à la part du capital, pris en soi ou conjointement avec le facteur main-d'oeuvre, et ce à cause surtout de la difficulté au niveau des données. On a donc examiné longuement l'intervention de ces facteurs dans la production et un certain nombre d'études empiriques très intéressantes ont été présentées. On a même fait davantage en exposant des voies nouvelles. La première est un essai de mise au point d'un système de classification assez détaillé des éléments déterminants de croissance. Un tel système devrait permettre des études analytiques et diagnostiques des causes de croissance et facilitera vraisemblablement la compréhension de la comparabilité à l'échelle internationale, qui constituait le sujet principal de la troisième séance.

La deuxième séance a été la pierre angulaire de toute la réunion car elle a établi également des liens très étroits avec la séance précédente par l'examen de la notion de mesure en tant qu'élément contribuant à la croissance économique, non seulement le concept traditionnel d'immobilisations mais aussi l'investissement de la société en capital humain, y compris les frais d'éducation des enfants, les sommes affectées à l'enseignement, les frais de relogement, etc. Il semble clair que si l'on peut rapprocher ces aspects de la condition humaine des notions de productivité et de croissance, le grand écart qui existe actuellement entre les facteurs socio-démographiques et économiques sera comblé. Cette question a été jugée tellement importante qu'elle fera l'objet d'une séance complète à la prochaine réunion de l'IARIW qui aura lieu à Budapest en 1973.

Pour ce qui est de la troisième séance, on peut dire qu'elle était un peu plus pragmatique que les deux précédentes. On s'est attaché surtout à rendre compte des efforts accomplis en vue d'assurer la comparabilité des prix au niveau international dans la mesure du P.N.B. et des données connexes. Sous les auspices des Nations Unies, l'Université de Pennsylvanie a effectué un effort considérable en ce sens en essayant d'amener toutes les nations à reprendre, élargir et poursuivre les travaux de cette nature réalisés vers la fin des années cinquante par l'O.C.D.E. à l'égard de plusieurs pays membres.

Techniquement parlant, il s'agit d'un problème fort difficile dont la solution coûtera sans doute très cher en ressources humaines et financières. Pour essayer de réduire la difficulté, on a sérieusement discuté de la possibilité d'utiliser des méthodes plus rapides pour atteindre les mêmes buts. Il est toutefois évident qu'il faudra attendre que des études complètes soient terminées et qu'on ait fait la comparaison avec ces études pour pouvoir évaluer et tester la validité des méthodes rapides, ce qui prendra encore quelque temps.

Ce compte rendu a été établi par M. H.J. Adler, conseiller principal en Intégration, et M. D.A. Worton, directeur du Service central de la planification et de la programmation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Journées d'étude sur la statistique des produits chimiques

Les journées d'étude organisées conjointement par l'Association canadienne des producteurs de produits chimiques et Statistique Canada constituent une nouvelle initiative au chapitre des relations entre Statistique Canada et les utilisateurs et les fournisseurs de statistiques. Cette séance de deux jours qui s'est tenue à Ottawa les 19 et 20 mai 1971 avait pour thème "La statistique au service de l'industrie chimique"; son but était de promouvoir "la communication, la compréhension et la collaboration" entre l'A.C.P.P.C. et Statistique Canada.

Plus de 60 représentants des fabriques de produits chimiques ont assisté aux réunions, auxquelles participaient également des fonctionnaires de nombreuses divisions de Statistique Canada: Division des industries manufacturières et primaires, Classification centrale, Division de l'agriculture, Division des prix, Division du commerce extérieur, Division des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, Division du travail et Division de la production nationale et de la productivité.

M. W.E. Duffett, statisticien en chef du Canada, a ouvert les journées d'étude en soulignant l'importance de ce genre de rencontre qui permet à Statistique Canada et à l'industrie des produits chimiques de connaître leurs besoins respectifs. M. V.R. Berlinguette, directeur général de la Direction de la statistique économique, a présenté Statistique Canada dans un exposé détaillé faisant ressortir le mode d'organisation du Bureau, quelques uns des principaux concepts et normes qu'il utilise et certains problèmes qu'il rencontre dans l'exercice de ses fonctions. Les trois conférenciers suivants, M. G.W. Andrews, directeur de la Division des industries manufacturières et primaires, M. D.A. Traquair, directeur de la Division des finances des entreprises et M. W.L. Porteous, directeur de la Division de l'agriculture, ont donné un aperçu des activités de Statistique Canada intéressant l'industrie chimique.

A la première séance, les délégués étaient répartis en petits groupes, chacun comprenant des "utilisateurs de données" et des "fournisseurs de données", et ils devaient discuter et dénombrer les problèmes qu'avait rencontrés l'industrie dans ses relations avec Statistique Canada. Cette séance fut suivie par une discussion de groupe sur les problèmes que Statistique Canada a connus

dans ses rapports avec l'industrie chimique.

Il y a eu sept séances de travail consacrées à des secteurs particuliers de la statistique des produits chimiques. On a discuté des méthodes de classement et d'enquête, de la production et de la consommation, de l'emploi et de la rémunération, des prix, du commerce extérieur, de l'économie en général, et de la statistique financière. Chacune de ces séances était présidée par un spécialiste de Statistique Canada et un représentant de l'A.C.P.P.C.

A la suite de cette réunion, le comité de la statistique et de l'information de l'A.C.P.P.C. a créé des sous-comités dont chacun est chargé de poursuivre l'étude de l'une ou l'autre des questions soulevées au cours de la rencontre.

Première conférence canadienne sur la statistique appliquée

L'industrie, le secteur public et le monde universitaire étaient représentés à "Statistique Canada 1971", première conférence canadienne sur la statistique appliquée, qui a eu lieu à Montréal du 31 mai au 2 juin 1971.

Les objectifs de la conférence étaient:

1) de faciliter les échanges d'idées et d'expériences entre les statisticiens canadiens et, par là même, leur faire mieux comprendre l'importance et la portée de l'activité statistique au Canada.
2) de souligner le rôle de la statistique et de la profession statistique dans le contexte canadien;
3) d'explorer les besoins des secteurs commercial, public et de l'enseignement en statisticiens et en informations statistiques; et
4) de jeter les bases nécessaires à la mise sur pied d'une organisation canadienne de statistique et d'une revue professionnelle de statistique au Canada.

Plus de 50 exposés ont été présentés à la conférence; ils portaient sur des sujets allant de l'utilisation de la statistique dans la gestion et l'enseignement à la description des nouveaux concepts et techniques employés en statistique.

De nombreux fonctionnaires de Statistique Canada ont pris part à la conférence. M. T. Gigantes, de la Direction de la statistique économique, a participé à une discussion de groupe sur "l'abus de la statistique par les moyens d'information, le commerce, l'industrie et l'administration publique". M. A. Sunter, de la Direction de la méthodologie et des systèmes, a présenté un exposé intitulé "Quelques problèmes spéciaux des enquêtes sur le commerce". M. G. Gray également de la Direction de la méthodologie et des systèmes, a parlé des "éléments de variance et fonctions de variance". MM. A. Ashraf, R. Platek et P. Timmons, de la même direction, ont fait une communication intitulée "Quelques aspects méthodologiques de l'enquête de 1971 sur les voyages des Canadiens".

Le compte rendu de cette conférence sera publié par les Presses de l'Université Sir George Williams en 1972.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Statistique du revenu

Le Service de recherche sur les finances des consommateurs poursuit son programme de publication des données recueillies par l'enquête sur les finances des consommateurs effectuée au printemps de 1968. Le bulletin statistique de base, *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu 1967* (nº de catalogue 13-534F) est paru en janvier 1971, et les bulletins consacrés à des sujets spéciaux sont en cours de publication.

Statistics on Low Income in Canada, 1967 (nº de catalogue 13-536) a été publié en juin 1971. Selon les estimations fournies par ce bulletin, 39 % des personnes seules et 18 % des familles avaient un revenu inférieur aux seuils de pauvreté en 1967. (Ces seuils correspondent aux limites établies pour l'analyse des données du recensement de 1961, compte tenu de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation).

Les 832,000 familles de la catégorie à faible revenu comprennent environ 3.3 millions de personnes dont 1.4 million sont des enfants de moins de 16 ans. En 1967, 37 % de ces familles ont déclaré que le chef de famille travaillait à plein temps toute l'année. Le revenu familial moyen pour ce groupe était de $2,615 et la taille moyenne des familles de 4.6 personnes, dont 2.3 enfants. Quarante-cinq pour cent des familles à faible revenu vivaient dans des régions rurales, mais presque 18 % vivaient dans de grandes régions métropolitaines de plus de 500,000 habitants.

Outre les familles à faible revenu, 582,000 personnes seules (221,000 hommes et 361,000 femmes) avaient un revenu inférieur à $1,740 – seuil de la pauvreté pour les familles d'une personne en 1967. Ce groupe comprenait surtout des personnes âgées, avec une très forte proportion de femmes de plus de 65 ans. La plupart des personnes seules ayant un faible revenu résidaient dans des régions urbaines: 19 % seulement vivaient dans des régions rurales.

Les données du bulletin *Earnings and Work Experience of the 1967 Labour Force* (nº de catalogue 13-535), également paru en juin 1971, montrent que le salaire moyen des travailleurs masculins à plein temps en 1967 était de $6,415, soit presque le double de celui des travailleuses à plein temps ($3,746). (Sont considérés comme travailleurs à plein temps ceux qui ont travaillé de 50 à 52 semaines, presque toujours à plein temps). Huit pour cent de l'ensemble des travailleurs masculins ont gagné $10,000 ou plus en 1967, mais seulement 0.4 % des travailleuses ont déclaré des salaires se situant dans cette tranche.

Si l'on compare avec les données sur les salaires de 1961, on constate que le revenu familial en 1967 dépendait moins du salaire du chef de famille qu'en 1961. En 1967, 33 % de l'ensemble du revenu familial moyen provenait d'autres membres de la famille, contre 20 % en 1961.

Family Incomes (Census Families), 1967 (nº de catalogue 13-538) sera publié bientôt. Ce bulletin contient les seules données publiées depuis 1961 sur la répartition du revenu des familles telles que définies aux fins du recensement du Canada, c'est-à-dire ne comprenant que le père et (ou) la mère et les enfants qui n'ont jamais été mariés; dans la définition utilisée pour la statistique sur la répartition du revenu recueillie au moyen de l'enquête sur les finances des consommateurs, la famille comprend également les autres parents qui vivent dans le même logement.

Selon les estimations, le revenu moyen des familles du recensement en 1967 était de $7,366, soit un peu moins que le revenu moyen des familles selon la définition de l'enquête sur les finances des consommateurs ($7,602).

Les 2 millions de personnes exclues de la définition de la famille du recensement avaient un revenu moyen de $2,959 en 1967, tandis que le revenu moyen des 1.5 million de personnes seules (celles qui ne partageaient pas un logement avec des parents) était de $3,257.

Selon les données de *Comparative Income Distributions, 1965 - 1967*, les Canadiens ont connu une augmentation importante de leur revenu réel entre 1965 et 1967. Ce bulletin (nº de catalogue 13-539), qui doit paraître bientôt, montre que le revenu familial moyen (en dollars constants de 1961) est passé de $6,091 à $6,591 de 1965 à 1967. Le pourcentage des familles ayant un revenu de moins de $3,000 (dollars de 1961) est tombé de 5.7 % en 1965 à 4.6 % en 1967, tandis que la proportion des familles recevant plus de $10,000 est passée de 25 % à 31 % au cours de la même période.

Néanmoins l'inégalité de la répartition du revenu n'a guère varié; en effet, la part de l'ensemble du revenu reçue par les familles comprises dans le quintile inférieur de la répartition du revenu était de 6.2 % en 1965 et elle n'est montée qu'à 6.4 % en 1967. De même, la proportion des revenus reçue par les familles du quintile supérieur n'a bougé que de un dixième de point de pourcentage, tombant de 39.0 % à 38.9 %.

Pour toute demande de renseignements concernant ces bulletins, s'adresser à M. B. Mazikins, chef adjoint, Enquêtes auprès des ménages, Service de recherche sur les finances des consommateurs, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Historique des comptes nationaux des États-Unis.

La statistique du revenu national des États-Unis a subi une grande transformation au cours des deux dernières décennies. Une publication récente du Département de commerce des États-Unis intitulée, *Concepts and Methods of National Income Statistics*, composée d'une série d'articles, explique les différentes phases de cette transformation. Les articles, qui proviennent de diverses sources, décrivent la structure conceptuelle fondamentale de la statistique du revenu national et de la productivité et font état des changements qui se sont produits depuis 1954. Il s'agit de changements portant sur les concepts fondamentaux et sur la méthodologie statistique ainsi que sur les procédures d'élaboration des statistiques.

Concepts and Methods of National Income Statistics, Département du commerce des États-Unis. On peut l'obtenir en s'adressant au *National Technical Information Service*, Springfield, Virginia, U.S.A. 22151.

Statistique économique de l'Ontario

L'édition de 1971 de l'*Ontario Statistical Review*, bulletin annuel servant de complément à la publication bimensuelle *Ontario Economic Review*, est parue en juillet. Elle a pour but de donner une perspective chronologique concernant les indicateurs économiques de l'*Ontario Economic Review* et de réunir une vaste gamme de renseignements sur l'économie ontarienne.

Le bulletin comprend quatre parties. La première présente une série d'indicateurs économiques couvrant la période de 1949 à 1970. La deuxième contient les trois tableaux de base pour le modèle entrées-sorties de l'Ontario. La troisième donne certaines

mesures économiques régionales intéressant les dix régions de développement de la province et leurs principaux centres urbains. Enfin, la dernière partie contient des estimations annuelles des principaux éléments du produit provincial brut de l'Ontario pour la période allant de 1957 à 1969.

Ontario Statistical Review, Economic Analysis Branch, Economic and Statistical Services Division, Department of Treasury and Economics, Frost Building, Queen's Park, Toronto 182, Ontario.

L'état et la prise des décisions

Le Huitième exposé annuel du Conseil économique du Canada porte essentiellement sur le processus des décisions publiques appliqué particulièrement aux politiques de développement des ressources humaines.

La première partie de l'exposé traite brièvement du rôle croissant de l'État. Puis on examine ensuite les principaux aspects du processus des décisions publiques et les moyens de l'améliorer. Dans la troisième partie, les auteurs illustrent ce processus et les améliorations qui pourraient être apportées en prenant comme exemples les principaux programmes issus de la politique fédérale de main-d'oeuvre: formation, mobilité, placement des travailleurs, etc. On étudie également le mécanisme des décisions au niveau provincial en utilisant comme exemple les politiques et les programmes d'enseignement. Enfin, le dernier chapitre est consacré aux conclusions et recommandations.

On peut obtenir des exemplaires du Huitième exposé annuel du Conseil économique du Canada, septembre 1971, L'État et la prise des décisions, nº de catalogue EC21-1/1971F, en s'adressant à Information Canada, Ottawa, ou aux librairies d'Information Canada. Le prix est de $3.

Étude de l'O.C.D.E. sur la production

Au cours des deux dernières décennies, l'économie de la plupart des pays du monde a progressé de façon soutenue et à un taux jamais égalé. Une étude récente de l'Organisation de coopération et de développement économiques intitulée *La croissance de la production, 1960 - 1980* analyse le taux de croissance et donne des prévisions d'offre pour la prochaine décennie. Elle examine également les politiques de gestion relativement à la demande par la croissance, ainsi que d'autres aspects de politique économique intéressant l'accroissement et l'utilisation de l'offre optimale.

Les aspects spéciaux de la croissance dans les pays en voie de développement sont concrétisés dans un exposé sur les réalisations, les perspectives et les problèmes de quatre pays membres de l'O.C.D.E. (la Grèce, l'Espagne, le Portugal et la Turquie).

Enfin la dernière partie est consacrée aux conclusions et à la discussion de problèmes en vue d'analyses ultérieures.

La croissance de la production, 1960 - 1980, Expérience, perspectives et problèmes de politique économique, décembre 1970, Organisation de coopération et de développement économiques, France, nº de catalogue 1170021. On peut se procurer cet ouvrage à Information Canada, Ottawa, au prix de $8.75.

Deux représentants de la Direction des comptes économiques travaillent pour des organismes internationaux

On a demandé à M. D.K. McAlister, chef de la Section de la balance des paiements de la Division de la balance des paiements et des flux financiers, de participer à la révision de la troisième édition du *Manuel de la balance des paiements* préparé par le Fonds monétaire international. Ce manuel est destiné à servir de guide aux pays membres pour l'établissement des comptes de la balance des paiements. Il énonce des normes pour l'élaboration de séries statistiques que l'on puisse facilement comparer d'un pays à l'autre ou avec des séries analogues préparées conformément à d'autres normes internationales. Il ne s'agit pas d'imposer un système normalisé de balance des paiements lorsque le caractère et l'importance relative des postes pour un pays donné en exige autrement, mais bien de fournir des indications précises en ce qui concerne les définitions, le champ d'observation et les concepts.

M. W. Mackness, chef de la Section des flux financiers de la même Division de Statistique Canada, a assisté à la dixième réunion du groupe spécial de statisticiens des finances de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) en juin 1971. Le groupe a rassemblé une série de statistiques financières comparables des pays membres comprenant les flux financiers, les taux d'intérêt et les émissions de valeurs, dont l'O.C.D.E. prépare actuellement la publication. Le groupe envisage d'élargir les séries publiées pour englober dans le cadre des flux financiers la statistique financière des sociétés non financières, des institutions financières et du secteur du reste du monde.

COMMUNICATIONS

Nominations

M. C.D.P. Bernier, ancien chef de la Section des administrations provinciales de la Division des administrations publiques, Direction de la Statistique financière, est promu au poste de directeur adjoint et de chef de la Section de la consolidation et de la coordination de la même division.

M. D.R. Buchanan est nommé coordonnateur de l'Intégration des enquêtes, Direction de la statistique économique. Une de ses principales fonctions consistera à étudier l'importance du double emploi dans les enquêtes sur l'industrie. M. Buchanan travaillait auparavant à la Division du travail de Statistique Canada.

M. E.A. La.S. Fisher a démissionné comme coordonnateur des systèmes et du développement à la Division de l'Éducation; il travaille maintenant pour l'UNESCO à Paris.

M. Ross Grenier est le nouveau coordonnateur des systèmes et du développement à la Division de l'Éducation, Direction de la statistique socio-économique. M. Grenier était auparavant co-secrétaire (dossiers et horaires) à l'Université de Waterloo.

M. P. Hicks est nommé directeur adjoint de la Statistique du marché du travail à la Division du travail de la Direction de la statistique économique. M. Hicks continue à remplir ses fonctions comme chef de la Section de l'enquête sur la main-d'oeuvre.

M. K. Holt est nommé directeur adjoint de la Recherche en matières criminologiques, Division de la statistique judiciaire. M. Holt était auparavant chef de l'Intégration et de l'analyse de la Division de la statistique judiciaire, Direction de la statistique socio-économique.

M. G. Labossière est maintenant directeur général de l'Administration pour Statistique Canada. A ce titre il est responsable du personnel, des finances, de l'administration, de la répartition des locaux, du programme de bilinguisme et des services consultatifs de gestion.

M. P. Légaré est entré au service de la Division de l'utilisation des statistiques et de l'information comme agent de promotion de l'information statistique pour la région de Montréal. M. Légaré travaillait auparavant en recherche économique pour la *Private Planning Association* et le Canadien Pacifique.

M. B. Lynch est nommé directeur adjoint de la Statistique de l'emploi, de la paye et des pensions, Division du travail. M. Lynch était auparavant adjoint de M. V. Berlinguette, directeur général de la Direction de la statistique économique.

M. W.C. MacIver est nommé directeur des Services financiers et administratifs de Statistique Canada.

M. C. Pless est entré au service de la Section du développement et de l'intégration du Service d'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers (CALURA) M. Pless travaillait auparavant pour la *Essex Jewelry Co. Ltd.* à Montréal.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010719276